

## Audience Intersyndicale Mardi 14 décembre 2021

M. SANCHEZ, IEN-ASH, présente les points suivants :

### Le LPI

- 4 PIAL essaie le **Livret Parcours Inclusif (LPI)** - BRIOUX s/ BOUTONNE ; Jean ZAY ; PARTHENAY-EREA ; THOUARS (Mme TAVANT) ; le LPI est à mettre en place pour les 1<sup>ères</sup> demandes. La démarche :
- La nouvelle application est en cohérence avec ONDE.
- Depuis l'application, il faudra cocher les aménagements.
- Même ergonomie que le GEVASCO mais plus riche et plus intéressant : le LPI va permettre de compléter en ligne les PPRE, PAI, PAP et PPS...
- Accessible par directeur école ou chef d'établissement qui l'attribuera à l'enseignant responsable ou le professeur principal. Chacun pourra donc apporter ses éléments. Expérimentation se termine en décembre et mise en place en janvier.
- Les parents ont accès à ce dossier et la MDPH aussi.
- Le LPI est motivé par la CNSA : caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. C'est une bonne chose, car ils ont une vision globale des intervenants auprès de l'enfant Éducation Nationale, parents, soignants...
- Un tutoriel pour les directeurs sera disponible sur l'Intranet.

Les documents du GEVASCO actuel ne seront pas à numériser. Mais les renouvellements seront à reprendre dans l'application.

**Le SE-Unsa constate que le LPI semble être un bon outil pour tous les élèves qui relèvent d'un accompagnement quelconque. Tout est regroupé sur une seule et même plate-forme. Cela devrait faciliter l'accès au dossier des élèves. Cependant, la mise en œuvre se fait à marche forcée et le ministère ne prend pas le temps de l'analyse suite à l'expérimentation telle qu'elle a été menée dans le 4 PIAL du département. Nous avons interpellé l'IA-DASEN une fois de plus, les outils arrivent en milieu d'année, et les directeurs devront seuls découvrir l'application et devront faire leur travail de transmission auprès des équipes. Mais sur quel temps ? N'avons-nous pas assez à nous soucier en ce moment avec la situation sanitaire**

**L'EMAS** : Équipe Mobile À la Scolarisation : un COPIIL a réuni l'ensemble des SESSAD pour organiser les modes d'interventions. L'EMAS est financé sur des Fonds ARS, via l'ADAPEI, dédié au fond social. Il faut créer des équipes pour appuyer les équipes pédagogiques sur le terrain.

Madame Laetita BOURASSEAU est éducatrice spécialisée. Son intervention consiste à l'identification d'une difficulté et informe de la saisine en fonction de son diagnostic. Elle crée alors son équipe en fonction des besoins : elle pioche dans les SESSAD.

Depuis la rentrée, 31 saisines à l'EMAS.

**Le SE-Unsa revendique des moyens opérationnels immédiats quand les situations tendues craquent et débordent. L'EMAS permet de d'obtenir un nouveau diagnostic de la situation, apporte une évaluation supplémentaire des problématiques ? Mais ce que nous revendiquons, c'est de l'opérationnel et de la réactivité à l'instant T.**

**Mardi 4 janvier** : nous siégerons au GT-CHSCT-D79 ayant pour sujet unique : La violence scolaire - nous travaillerons lors de ce GT aux process pouvant apporter une réponse concrète par les moyens du département de l'Éducation Nationale.

**pHARe** : une information aux directeurs d'école sur les 4 circonscriptions dès l'ouverture de la plate-forme : contre le harcèlement, dynamique sur la prévention des signaux faibles. Informations des Pilotes (IEN) et construire les équipes ressources (5 personnes) - définir la liste des écoles des circo et des collègues qui souhaitent s'engager. Formation en Visio ; présentation de la charte.

**Nous avons fait part de notre désarroi à l'IA-DASEN qui ne semble pas accepter le fait que ce soit du travail supplémentaire pour les collègues ! Or pHARe semble ne pas vraiment éclairer notre chemin, et la réponse pédagogique se trouve sur EDUSCOL ! De plus on nous demande d'y consacrer 10 heures d'enseignement chaque année dans nos classes. Si ça, ce n'est pas de l'enseignement à préparer et à dispenser en plus... Enfin, l'acceptation de la charte par le directeur pour l'ensemble de l'équipe nous pose problème. Nous pensons que chaque enseignant doit pouvoir lire cette charte et en accepter les termes.**

**PANEL** : cette évaluation concerne les enfants de petite section : c'est obligatoire pour l'échantillon sélectionné. Un échantillon d'élèves va être évalué selon un document (sur tablette pour certains) qu'il faudra renseigner et remonter à la hiérarchie.

**Ce qu'en pense le SE-UNSA : Ces évaluations sont justes un outil pour faire de la statistique pour la Sacro-Sainte DEPP ! Et pour quelle réponse concrète sur le terrain et dans le quotidien de nos classes ? Encore un bel écran de fumée. Merci, on passe notre chemin.**

**Remplacement :**

- 3 premiers mois de l'année : il a eu moins de journées de remplacement à faire en 2021 par rapport à 2020 mais problème de taux de remplacement : 91% de remplacements en décembre contre 95% en septembre et octobre.
- 54 enseignants non remplacés (soit environ 54 journées) en décembre.

**Nous demanderons que des postes de remplaçant soient créés lors de la carte scolaire 2022. Peut-être que les 13 postes supprimés lors de la rentrée 2020 n'était pas de trop !**